

10.11.12 JUIN
SAINT-LAURENT DE CUVES ENTRE RENNES ET CAEN 50
FESTIVAL PAPILLONS DE NUIT

Ouest-France / Bretagne / Fougères / Le Châtelier / Archives du jeudi 28-04-2011

La maison du Couesnon quitte Saint-Germain pour Fougères - Saint-Germain-en-Coglès

jeudi 28 avril 2011



Ouest-France

Installée à la Vollerie depuis octobre 2007, La maison du Couesnon, association privée des pupilles de l'enseignement public, quittera Saint-Germain fin mai, pour s'installer définitivement rue Duguay-Trouin à Fougères, où un bâtiment neuf a été

Mars 2011 - Avril 2011 -

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

2010 2011

2 options :
distribution
alimentaire
et jardineries

Espace@sso

Autres (1)

Associations (2)

Bien plus qu'un jardin

35310 Bréal-sous-Montfort
02 99 60 08 04
www.jardinsdebretagne.fr

cliquez ici

Publicité

Votre annonce ici

GRATUIT DÉPOSEZ VOTRE ANNONCE

ouest france .fr

maville.com

Presse Océan.fr



Installée à la Vollerie depuis octobre 2007, La maison du Couesnon, association privée des pupilles de l'enseignement public, quittera Saint-Germain fin mai, pour s'installer définitivement rue Duguay-Trouin à Fougères, où un bâtiment neuf a été construit.

L'association accueille, suite à la décision d'un juge ou du conseil général, au titre de la protection et de l'aide sociale à l'enfance, des enfants et adolescents qui sont en difficulté sociale dans leur environnement familiale ou scolaire.

En liaison avec le centre départemental d'action sociale, le site de la Vollerie héberge 6 enfants, sous la responsabilité d'éducateurs spécialisés. Ces enfants peuvent également être logés au sein de familles d'accueil. Le but recherché est d'éviter à ces enfants la rupture scolaire. Le rôle des éducateurs est aussi d'inciter ces jeunes à adhérer aux structures environnantes, notamment en sport et loisirs.

Le directeur, Christian Noël qui dirige également le foyer la Passerelle à Saint-Malo précise : « **Le juge rencontre l'enfant une fois l'an, et suivant le rapport remis par les éducateurs, il peut à cet instant lui permettre de réintégrer sa famille. Après 18 ans, un jeune peut demander un suivi par contrat, il le décide de son plein gré, et pourra le rompre à tout moment.** » Christian Noël se félicite des bons rapports entretenus avec la municipalité et la population, durant ces quatre années passées à Saint Germain.



Publicité **Votre annonce ici**

GRATUIT DÉPOSEZ VOTRE ANNONCE
5 minutes chrono – 8 semaines de diffusion – 10 photos pour valoriser votre véhicule



www.ouestfrance-auto.com

Et vous? quel internaute êtes vous?



Ipsos

Obsèques

Consultez les annonces obsèques du journal

[+ Voir les avis obsèques](#)

- Artisans**
- Commerçants**
- Restaurateurs**

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Fougères**
- Saint Germain en Coglès**
- Parigné**
- Villamée
- Poilly
- Montours**
- Saint Étienne en Coglès**
- Landéan
- Lécousse**
- Mellé
- Ma commune